

LICENCE PROFESSIONNELLE CONCEPTION DE SOLUTIONS DECISIONNELLES

✓ Contrat d'apprentissage

✓ Contrat de professionnalisation

➤ Métiers visés

Consultant décisionnel, analyste décisionnel, analyste programmeur, concepteur / développeur de tableaux de bord, concepteur / développeur de bases de données, concepteur / développeur d'entrepôts de données, développeur Web.

➤ Compétences à l'issue de la formation

- Concevoir, développer et intégrer des applications décisionnelles
- Construire et gérer des entrepôts de données et des bases de données relationnelles
- Utiliser les outils et plateformes décisionnels majeurs du marché pour : le stockage des données, l'alimentation des entrepôts de données, la restitution des informations sous forme de tableaux de bord
- Concevoir, développer et intégrer des solutions informatiques
- Comprendre les enjeux stratégiques de l'entreprise

➤ Programme

Accueil et mise à niveau :

Mise à niveau SAS. Culture statistique.

Informatique décisionnelle :

Modélisation décisionnelle, entrepôts de données, bases de données avancées, tableaux de bord, qualité des données, outils et plateformes décisionnelles (SAS, BO, QlikView, MS BI, Talend, Pentaho, ...), gestion de projets.

Informatique générale :

Modélisation, programmation objet, systèmes de gestion de bases de données, génie logiciel, technologies Web, architecture internet/intranet.

Communication/Marketing :

Anglais, insertion professionnelle, communication, gestion de la relation client.

Projet tutoré

➤ Méthodes pédagogiques

L'alternance, au rythme d'un mois à l'IUT et un mois en entreprise de septembre à février puis 6 mois en entreprise, permet de mettre en pratique en entreprise les connaissances théoriques et les outils acquis au cours de la formation.

📅 Organisation

Durée : 1 an, de septembre à septembre.

17 semaines à l'université (480 h),

35 semaines en entreprise

Lieu : IUT de Vannes - 8, rue Montaigne - Vannes

🎓 Pré-requis - Admission

Bac +2 dans le domaine de l'Informatique. Possibilité de bénéficier de la procédure de Validation des Acquis Professionnels pour le public formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...).

🏆 Evaluation de la formation

La formation permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et compétences en contrôle continu et/ou examens partiels. Le volet professionnel sera évalué par un rapport écrit et une soutenance devant un jury.

€ Tarif

En contrat de professionnalisation : 13,50€ / heure.

📞 Contact

Service Formation Continue

formation.continue@univ-ubs.fr

02 97 87 11 30

👤 Responsable de la formation

Elisabeth LE SAUX WIEDERHOLD,
Maître de Conférences à l'IUT de Vannes

▶ elisabeth.le-saux@univ-ubs.fr

Les enseignements sont assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT et par des professionnels de l'entreprise.

